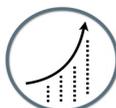


PREPARER LE BILAN COMPTABLED'une association culturelle
18 heures - 880 €

à distance



7,5 /10 (4 avis)



Description synthétique. Une description détaillée est remise lors de l'inscription.

PUBLIC

Cette formation est destinée à un public en charge de la comptabilité ou de la gestion de l'association (fiscalisée ou non) et qui souhaite développer ou confirmer leur fonction pour aller plus loin dans leur pratique et leur compréhension des aspects comptables.

PRE-REQUIS

Pratiquer l'enregistrement d'écritures courantes en partie double (comptabilisation selon les créances et les dettes) où être capable de mettre en œuvre ces concepts.

OBJECTIFS

- Mettre en place une organisation propre à une bonne préparation des travaux de fin d'exercice
- Identifier les opérations d'inventaire
- Repérer les opérations enregistrées dans le montage des états financiers

CONTENU DÉTAILLÉ - mis à jour le 23/07/2025

La comptabilité va bien au-delà des enregistrements comptables. Pour établir le bilan et le compte de résultat un ensemble d'étapes sont nécessaires.

Cette formation vous donne les clés pour organiser vos travaux de préparation ou d'élaboration des états financiers et identifier les opérations spécifiques, liés au contexte associatif, à comptabiliser.

L'ORGANISATION

- La notion de pièce comptable
- La place de la comptabilité d'engagement et sa différenciation avec la comptabilité de trésorerie
- Le classement à adopter
- La préparation des comptes : lettrage – soldes

PREPARER LES COMPTES POUR LE BILAN

- Le rôle du Plan Comptable Générale et du Plan Comptable des Associations
- Les états d'analyse disponibles dans le logiciel
- La préparation des comptes (hors écritures d'inventaire)

1- Les écritures d'inventaire

- analyser un rapprochement bancaire
- le rattachement à l'exercice
- la distinction charges et immobilisations
- les frais de création de spectacles
- les amortissements
- les créances douteuses
- le traitement comptable des subventions d'investissement
- l'analyse des fonds dédiés
- les provisions du cycle social
- le rapprochement des salaires bruts
- les biens susceptibles d'être stockés dans une activité de spectacle vivant
- les provisions pour risques et charges

2- La fiscalité

- des impôts et taxes
- de l'impôt sur les Sociétés
- de l'IS patrimoine des associations
- de la taxe sur les salaires et la variation du pourcentage d'assujettissement

LE PASSAGE VERS LES ETATS FINANCIERS

- L'actif, le passif et le compte de résultat
- Passer du plan de comptes aux états financiers
- L'annexe aux comptes